

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1978)  
**Heft:** 437

**Artikel:** Un général qui n'est pas à vendre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1026962>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La dame aux Etats

Redevenu club masculin après le départ de Mme Girardin, le Conseil des Etats va bientôt retrouver « sa » dame. Le successeur (féminin de ce mot ?) de M. Honegger s'appellera Emilie Lieberherr ou Martha Ribi.

Les deux femmes sont connues bien au-delà des frontières zurichoises, sinon jusqu'en Romandie. Elles ont d'autres points communs : études de sciences économiques (sur le tard), activité professionnelle dans le domaine socialo-médical, carrière de femmes seules, brillantes réélections. Par ailleurs, de grosses différences : E. Lieberherr, socialiste, fille de cheminot, dirige depuis 1970 les affaires sociales de la ville de Zurich, où elle a fait le meilleur score aux dernières élections municipales. M. Ribi, vice-présidente du parti radical suisse et conseillère nationale depuis 1971, a pris sa retraite en novembre dernier de son poste de responsable de la formation du personnel hospitalier. Comme rien n'est simple, les consom-

mateurs soutiennent Mme Lieberherr, qui fut longtemps la présidente de leur Forum suisse-alémanique, tandis que les employés appuient M. Ribi, qui fait partie de leur « club » aux Chambres fédérales.

Les femmes sont divisées : elles estiment E. Lieberherr, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, mais elles se reconnaissent plus souvent en M. Ribi, mère de deux fils et chef de famille depuis le décès de son mari en 1944.

Au reste, la passion n'y est pas, et la campagne se traîne depuis le début de l'année en vue de l'élection de dimanche prochain. N'empêche que personne ne se hasarde à faire un pronostic, tant le combat est ouvert. Et comme chacune a besoin d'une partie des voix qui devraient se porter sur l'autre, les profils s'estompent. Sauf sur l'AVS : E. Lieberherr préconise la retraite à la carte entre 62 et 67 ans pour les hommes et les femmes, M. Ribi veut unifier l'âge de la retraite à 65 ans pour tout le monde.

(fabricants suisses ou importateurs); les vingt grossistes reconnus de l'Union des fournisseurs de matériel électrique sont doublés par un certain nombre d'intermédiaires officieux; et au niveau des utilisateurs, les 1700 installateurs affiliés à l'Union suisse sont concurrencés par près de 600 poseurs qui n'ont pas adhéré à l'organisation professionnelle.

### Les réseaux officiels

Mais les effectifs ne comptent pas, en l'occurrence. Car la force des « officiels », ce n'est pas le nombre, mais le réseau de relations privilégiées ou même exclusives qu'ils entretiennent entre eux, horizontales (aux différents niveaux de la production et de la distribution) et verticalement (entre producteurs et grossistes, entre revendeurs et installateurs). Malheur à celui qui veut s'approvisionner à la fois auprès des cartels et des dissidents ! Or les premiers livrent certains articles que les seconds ne peuvent fournir. Et inversément, les dissidents voient leur clientèle limitée au 15 à 26% des installateurs.

Tant qu'il n'a pas l'occasion d'en faire personnellement l'expérience, le bon citoyen suisse n'a aucune idée du corporatisme qui gouverne encore certaines branches, quoi qu'en disent la Société pour le développement de l'économie suisse et les commentateurs bien pensants. Il est vrai que le discours libéral tient lieu d'information économique dans notre pays.

## Courts-circuits cartellaires

Trop discrètement, entre Noël et Nouvel-An, la Commission des cartels a déposé une bombe, qui a d'ailleurs fait long feu au grand soulagement des milieux concernés. Cette Commission a donc enfin publié une étude, dont la mise sur pied avait été décidée pas moins de sept ans plus tôt, consacrée à l'état de la concurrence sur le marché du matériel d'installation électrique. Un très beau sujet décidément, avec ce foisonnement de fiches, cordons, prises, tubes, fusibles, etc. que seul le concessionnaire peut en principe installer, mais qu'on trouve en libre-service au rayon de l'outillage.

Le résultat de l'étude était connu d'avance. Premièrement : le marché est complètement rigidifié par toutes sortes d'ententes et conventions sur les prix, les rabais et les conditions qui mettent les outsiders dans une position presque intenable.

Et deuxièmement : sous prétexte de sécurité, les électriques helvétiques ont réussi à imposer des prescriptions qui tiennent à l'écart du marché suisse nombre de firmes étrangères.

C'est exactement ce que démontre la Commission des cartels, qui résume les 90 pages de son minutieux rapport en un schéma des plus instructifs sur les interrelations entre les organisations professionnelles et sur l'ordre admirable qu'elles font régner sur la branche. Une sorte de police interprofessionnelle avec des armes très efficaces en forme de rabais spéciaux, de primes de fidélité, de contrats d'exclusivité, etc. A faire rêver un Furgler qui serait non seulement maniaque de l'ordre, mais aussi épris de profit.

Certes, il y a des dissidents (on se dirait en pleine querelle théologique) à tous les niveaux. Les sept fabricants de matériel électrique, les sept câbleries et les treize producteurs de tubes en tous genres ont en face d'eux quelque deux cents outsiders

## Un général qui n'est pas à vendre

Présence surprenante à Berne : un général de l'armée allemande, appartenant à la noblesse, qui parle à une commission du PSS. Autre surprise, ce général dirige actuellement l'Institut de recherche pour la paix de l'Université de Hambourg. Le passage à Berne du général Wolf Graf von Baudissin a été remarqué.